



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Montebello

MUNICIPALITÉ DE MONTEBELLO SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 JANVIER 2026 À 18 h 30 ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du budget 2026
5. Adoption du programme triennal des immobilisations 2026-2027-2028
6. Période de questions des citoyens sur le budget 2026 et le programme triennal des immobilisations 2026-2027-2028
7. Levée de la séance



SÉANCE
EXTRAORDINAIRE
20 JANVIER 2026

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Montebello

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Montebello, tenue le 20 janvier 2026 à 18 h 30, au chalet en bois rond, situé au 501, rue des Mille-fleurs, Montebello et à laquelle sont présents les conseillers Pierre Bertrand, Manon Auclair, Jean-Philippe Comeau, Gregory Birtch, Mélanie Beauchamp et Jéssabelle Dicaire.

Formant quorum sous la présidence du Maire, Monsieur Martin Deschênes.

Monsieur Marc Beaulieu, directeur général et greffier-trésorier, est aussi présent.

Il y a 13 personnes qui assistent à la séance.

1. Ouverture de la séance

Le Maire mentionne aux membres du Conseil et aux citoyens que la séance est enregistrée.

Monsieur Martin Deschênes, Maire, souhaite la bienvenue aux membres présents et déclare la séance ouverte.

Le Maire demande aux membres du conseil s'ils croient être en conflit d'intérêts relativement aux matières qui seront traitées à l'ordre du jour.

2. Avis de convocation

Le maire, Monsieur Martin Deschênes, constate que l'avis de convocation a été remis conformément à la loi.

2026-01-01

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Mélanie Beauchamp et résolu

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté conformément à la loi.

Note : Monsieur le Maire s'informe à savoir si quelqu'un demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

2026-01-02

4. Adoption du budget 2026

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal doit adopter un budget annuel.

Il est proposé par Madame Manon Auclair et résolu

QUE le budget de la municipalité de Montebello pour l'année 2026 soit adopté au montant de 3 662 110\$ selon la répartition suivante des postes :

REVENUS	
Taxes générales	1 846 385\$
Taxes de secteur	329 300\$
Taxes, compensations et tarification	350 525\$
Tenant lieu de taxes	53 375\$
Transferts ententes partage de frais	366 880\$
Transferts	136 860\$
Services rendus	278 135\$
Imposition de droits	116 650\$
Intérêts	34 000\$
Autres revenus	150 000\$
TOTAL DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT :	3 662 110 \$
DÉPENSES	
Administration	908 776\$
Sécurité publique	224 473\$
Transport et voirie	563 128\$
Hygiène du milieu	678 594\$
Santé et bien-être	32 000\$
Urbanisme	225 764\$
Loisirs et culture	407 230\$
Frais de financement - intérêts, capital et réserve	152 745\$
Conciliation à des fins fiscales	469 400\$
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :	3 662 110\$
Surplus/(déficit)	0\$



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Montebello

Il est proposé par Madame Manon Auclair et résolu

QUE le budget de l'année financière 2026 soit adopté tel que présenté ci-haut.

Note : Monsieur le Maire s'informe à savoir si quelqu'un demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

2026-01-03

5. Adoption du programme triennal des immobilisations 2026-2027-2028

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal doit adopter chaque année un plan triennal des immobilisations conformément à l'article 953.1 du *Code municipal du Québec*;

CONSIDÉRANT les discussions entre les membres du conseil.

Il est proposé par Monsieur Pierre Bertrand et résolu

QUE ce conseil adopte le plan triennal des immobilisations 2026-2027-2028 suivant:

PROJETS	2026	2027	2028	Mode de financement prévu
TRAVAUX PUBLICS				
Plan, devis et réfection du centre communautaire/église	250 000\$			Programme d'aide PRACIL, TECQ et réserve financière
Construction d'un nouveau garage municipal	25 000\$	3 500 000\$		Programme d'aide PRACIL, TECQ et réserve financière
Rues Saint-Henri, Bonsecours et Sainte-Élisabeth	2 000 000\$			Programme d'aide PRACIL, TECQ et PRIMEAU
				Programme d'aide PRACIL, CPRQ et réserve financière
Plan, devis et réfection des rues du secteur montagne	100 000\$	2 000 000\$		Programme d'aide PRIL et TECQ
Réfection du pavillon d'accueil du camping/marina			495 000\$	Programme d'aide DOPTR
Réfection des marches de la bibliothèque	100 000\$			Programme d'aide PRIMA et fond général- budget
Camionnette-Directeur des travaux publics	40 000\$			Fond général-Budget Amorti sur 3 ans
HYGIÈNE DU MILIEU				
Réfection de la réserve d'eau potable de l'usine d'eau potable	30 000\$			Fond général-Budget Évaluer la responsabilité de l'entrepreneur ou l'ingénieur
Inspection du système d'égout	15 000\$			Fond général -Budget
Membranes traitement de l'eau	60 000\$			Fond général-Budget Amorti sur 3 ans
GRAND TOTAL :	8 615 000\$			

QUE le montant prévu au financement de ces dépenses en immobilisations est détaillé dans le document « Plan triennal d'immobilisation 2026-2027-2028 » en annexe.

Note : Monsieur le Maire s'informe à savoir si quelqu'un demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Montebello

6. Période de questions des citoyens sur le budget 2026 et le programme triennal des immobilisations 2026-2027-2028

Période de questions de 18 h 38 à 19 h 05.

2026-01-04

7. Levée de la séance extraordinaire

Il est proposé par Monsieur Pierre Bertrand et résolu

QUE la séance soit levée à 19 h 05.

Note : Monsieur le Maire s'informe à savoir si quelqu'un demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE

"Je soussignée, Martin Deschênes, Maire de la Municipalité de Montebello atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal"

Et j'ai signé ce 23 Fev 2026


Martin Deschênes
Maire


Marc Beaulieu
Directeur général et greffier-trésorier